

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires culturelles et de l'éducation

- Examen, au titre de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi, modifiée par le Sénat, visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers (n° 2751) (Mme Julie Delpech, rapporteure)..... 2
- Présences en réunion 3

Lundi

11 mai 2026

Séance de 15 heures 45

Compte rendu n° 73

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

**Présidence de
M. Alexandre Portier,
Président**



La séance est ouverte à quinze heures quarante-cinq.

(Présidence de M. Alexandre Portier, président)

La commission des affaires culturelles et de l'éducation procède à l'examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements nouveaux déposés en séance publique sur la proposition de loi, modifiée par le Sénat, visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers (n° 2751) (Mme Julie Delpech, rapporteure).

La Commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après ():*

N°	Auteur	Groupe	Place	Alinéa
32	Mme DELPECH Julie	EPR	PREMIER	4
33	Mme DELPECH Julie	EPR	PREMIER	5
35	Mme DELPECH Julie	EPR	PREMIER	6
19	Mme BOUROUAHA Soumya	GDR	PREMIER	10
45	Mme DELPECH Julie	EPR	PREMIER	10
31	Mme DELPECH Julie	EPR	PREMIER	10
28	Mme DELPECH Julie	EPR	1 ^{er} bis A	3
36	Mme DELPECH Julie	EPR	1 ^{er} ter	2
37	Mme DELPECH Julie	EPR	1 ^{er} ter	5
40	Mme DELPECH Julie	EPR	2	2
15	M. BODART Jean	LIOT	2	2
16	M. BODART Jean	LIOT	3	2
34	Mme DELPECH Julie	EPR	3 bis C	2
29	Mme DELPECH Julie	EPR	3 ter	S
38	Mme DELPECH Julie	EPR	3 nonies	1 ^{er}

() les autres amendements étant considérés comme repoussés.*

La séance est levée à quinze heures cinquante.

Présences en réunion

Présents. – Mme Julie Delpech, Mme Graziella Melchior, M. Alexandre Portier

Excusés. – Mme Béatrice Bellamy, Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho, Mme Anne Genetet, M. Frantz Gumbs, Mme Sarah Legrain, M. Frédéric Maillot, M. Maxime Michelet, Mme Nicole Sanquer, M. Bertrand Sorre